



INFO TÜRK INFO - TÜRK INFO - TÜRK

bulletin mensuel o monthly bulletin o maandelijks bulletin

128

11 ème année o 38, rue des Eburons - 1040 Bruxelles o
Edité en français et en anglais par le Collectif Info - Türk o
Tél: (32-2) 230 34 72 o ISSN 0770-9664 o Dép.légal: 2198
Abonnement annuel: 500 FB o CCP 000-1168701-45 - Bxl.

MANŒUVRES ELECTORALES D'OZAL

Le 4 mai 1987, les partis politiques de Turquie ont été mis en alerte par le fait que le Premier Ministre Turgut Özal avait sous-entendu la possibilité de tenir des élections cet automne. S'adressant au Groupe Parlementaire de *Parti de la Mère Patrie (ANAP)* qu'il dirige, Özal a déclaré que son parti, grâce aux "réalisations" du gouvernement pendant ces dernières trois années et demie, aurait la victoire sur tous les autres partis, de gauche ou de droite, dans les élections législatives à venir.

Depuis lors, le défi d'Özal a été suivi de deux étapes importantes au regard de la possibilité d'élections anticipées :

- Modification de la Constitution de 1982, autorisant des anciens dirigeants politiques, chassés de la vie politique, à reprendre une part active à la vie de parti.
- Organisation d'élections municipales partielles pour tester la force actuelle de chacun des partis.

Le 14 Mai 1987, l'Assemblée Nationale a adopté les changements constitutionnels proposés par le parti d'Özal. Par ces changements, l'article provisoire 4, qui imposait le bannissement politique d'anciens dirigeants, a été supprimé. Le résultat doit maintenant être soumis à un référendum pour sa ratification définitive, qui est attendue pour le 9 septembre 1987. L'Assemblée Nationale, en votant d'autres amendements, a abaissé l'âge des votants jusqu'à 20 (Article 67), augmenté le nombre de sièges au Parlement de 400 à 450 (article 75) et

./..



**UN ETUDIANT
ASSASSINE
PAR LES GARDIENS
DE L'ISLAM**

**LA VIOLENCE
INTEGRISTE
EN TURQUIE**

La montée de l'intégrisme islamique en Turquie (voir : *Info-Türk*, mars, avril, mai 1987) a atteint un développement alarmant avec l'assassinat d'un étudiant d'université par les "gardiens de l'Islam" dans la province orientale de Van.

Le 3 mai 1987, un groupe de fondamentalistes a attaqué les étudiants d'université dans un petit restaurant près du campus de l'Université du Centenaire, parce que ces étudiants ne jeûnaient pas pendant le mois sacré du Ramadan. Au cours de cette attaque, Mehmet Sirin Tekin a été poignardé à mort et sept autres étudiants ont été gravement blessés.

Cet acte d'hostilité contre des étudiants, le premier en Turquie depuis le coup d'état militaire, a entraîné une augmentation des tensions dans cette ville de l'est anatolien.

En fait, pendant le mois du Ramadan, la Turquie a connu une atmosphère d'intolérance sans précédent causée par les fondamentalistes.

suite à la page 3

changé la procédure d'amendement de la constitution (Article 175).

D'après le nouvel article, la Constitution peut être changée sur la proposition d'un tiers du nombre total des députés du Parlement et adopté par les trois cinquièmes. Le président de la République a le droit de veto sur les propositions de loi concernant les amendements de la constitution. Mais si la loi ainsi rejetée est à nouveau adoptée par une majorité de deux-tiers au parlement, et si le président ne s'y oppose pas, alors l'amendement prend acte sans qu'il y ait besoin d'un référendum. Si le président n'oppose pas son veto, la loi adoptée par le Parlement avec une majorité des trois cinquièmes, ou une majorité de moins des deux tiers, alors la loi passe automatiquement par référendum. Les changements constitutionnels proposés au public par référendum doivent obtenir au moins la moitié des voix.

Le parti dirigeant ANAP, suite à ces amendements, a lancé une campagne nationale pour diffuser l'image qu'il n'a rien à craindre dans l'autorisation des anciens dirigeants de participer dans la vie politique.

Les amendements constitutionnels ont été complètement soutenus par deux partis d'opposition, à savoir le *Parti de la Juste Voie (DYP)* et le *parti de la gauche démocratique (DSP)*, parrainés respectivement par les anciens premiers ministres Süleyman Demirel et Bülent Ecevit, principaux bénéficiaires de ces changements.

Seul le *Parti Social-Démocrate Populiste (SHP)* s'est opposé à l'amendement de l'article 175 en accusant Özal d'utiliser la suppression des bannissements politiques comme appât pour faire passer la modification de cet article, qu'il considère comme le prélude à de toutes autres péripéties.

Le Président du SHP İnönü a affirmé que personne ne pourrait empêcher la suppression des bannissements, et que son parti avait défendu depuis le tout début l'opinion que les bannissements n'avaient aucun rapport quel qu'il soit avec l'article 175. D'après le SHP, Özal a laissé entendre qu'il pourrait privatiser les forêts, apporter des limitations à l'autorité de la Cour constitutionnelle, mettre les universités sous contrôle gouvernemental, réduire le pouvoir du parlement et promouvoir les activités anti-laïques, et il ambitionne d'utiliser la nouvelle forme de l'article 175 pour les "constitutionnaliser". Il a critiqué deux autres partis d'opposition de tomber dans le piège d'Özal.

En fait, la suppression de l'article 4 de la Constitution, même si elle serait approuvée par un référendum en automne prochain, n'est pas suffisante pour réintégrer tous les anciens leaders politiques dans la vie politique. Selon l'article 4, le nombre de dirigeants politiques privés de leurs droits politiques pour dix ans est de 242. Mais le Code des Partis Politiques stipule que quiconque est condamné à une peine de prison ne peut prendre part à aucune activité politique.

82 des 242 anciens leaders politiques ont déjà été condamnés à différentes peines de prison allant jusqu'à la prison à vie. Ils étaient notamment dirigeants du *Parti socialiste ouvrier de Turquie (TSIP)*, du *Parti Ouvrier de Turquie (TIP)*, et du *Parti ouvrier et paysan de Turquie (TIKP)*.

Demirel et Ecevit, agissant égoïstement, ont donné leur soutien entier à la proposition d'Özal sans soulever aucune question sur le destin des autres dirigeants

politiques bannis. Une telle attitude n'est pas du tout étonnante pour Demirel, puisqu'il a toujours été un ennemi acharné de la gauche.

Quant à Ecevit, il n'a pas hésité à répudier son attachement à la "démocratie pour tous" en échange de l'obtention d'une aide financière de l'État pour le DSP, présidé par sa femme Rahsan Ecevit. Selon les rapports de presse, des marchandages ont eu lieu entre Ecevit et Özal sur ce sujet et le 30 avril 1987, juste quelques jours avant les débats parlementaires sur les amendements constitutionnels à l'Assemblée nationale. Il a été annoncé que la DSP obtiendrait en 1987 une subvention de 252,8 millions de LT de l'État.

Aux yeux de Özal, le DSP ne constitue pas un réel danger pour son parti dans les futures élections. Au contraire, cela lui sert pour diviser les voix de la gauche au détriment du SHP.

Quant à permettre à Demirel de participer de nouveau à la vie politique, cela constitue un véritable pari pour Özal. Le DYP parrainé par Demirel est déjà devenu le second parti politique du pays en éliminant les deux partis politiques de gauche. Les manifestations faites par Demirel en Anatolie attirent de plus en plus l'attention et les foules. Sa campagne active pour la DYP lors des élections partielles de septembre 1986 lui avait rapporté quatre sièges, ce qui a permis à la presse occidentale de parler du "retour de M. Demirel".

Lors des dernières élections partielles tenues dans 84 municipalités le 7 juin 1987, Demirel a renouvelé sa performance et le DYP a confirmé sa position de seconde force politique du pays.

EVOLUTION DES VOIX

Partis	1986	1987
ANAP (Turgut Özal)	32,11	45,29
DYP (Süleyman Demirel)	23,54	27,69
SHP (Erdal İnönü)	22,63	14,37
RP (Necmeddin Erbakan)	5,55	5,53
DSP (Bülent Ecevit)	8,47	2,49
Autres	7,70	4,63
TOTAL	100,00	100,00

Néanmoins, les résultats des dernières élections sont loin de refléter la force réelle des partis politiques, car le DYP a participé aux élections dans 79 circonscriptions, le SHP dans 54 d'entre elles, le RP dans 45 et le DSP dans 18, tandis que l'ANAP était présent dans la totalité des 84 circonscriptions. De plus, l'ANAP avait l'avantage d'être un parti de gouvernement, ce qui est considéré par les électeurs comme plus profitable pour les services municipaux. Néanmoins, les deux partis sociaux-démocrates, incapables de présenter des candidats dans toutes les circonscriptions, ont montré une fois de plus la faiblesse de leur organisation dans les campagnes.

Dans les 54 circonscriptions où les sociaux-démocrates participaient aux élections, le SHP et le DSP ont obtenu respectivement 21,87 % et 4,76 %, sans pouvoir cependant battre ni l'ANAP (44,24 %) ni le DYP (22,42 %). Ainsi, alors que les sociaux-démocrates divisés sont incapables de jouer le rôle de principale

force d'opposition, un autre parti de droite, le DYP, menace de plus en plus sérieusement le pouvoir de l'ANAP pour les prochaines élections législatives auxquelles Demirel pourra participer officiellement, si les amendements constitutionnels sont approuvés par le référendum d'automne.

Prenant en considération cette menace, Özal a déjà lancé une nouvelle offensive électorale. Tout d'abord, le Groupe Parlementaire de l'ANAP a déposé à l'Assemblée nationale un projet prévoyant le transfert des restes des trois anciens politiciens, le premier ministre Menderes, le ministre des affaires étrangères Fatin Rüştü Zorlu et le ministre des finances Hasan Polatkan, pendus après le coup militaire de 1960, vers un lieu plus approprié. Ils ont été enterrés dans l'île isolée d'Imrali dans la mer de Marmara. Par ailleurs, le Boulevard Vatan (Patrie) à Istanbul portera également le nom du premier ministre exécuté.

Pendant des années, c'était le *Parti de la Justice (AP)* et plus tard le *Parti de la Juste Voie (DYP)*, tous deux dirigés par Demirel, qui étaient les plus chauds partisans de la réhabilitation des trois politiciens, considérés par la droite comme des "martyrs de la démocratie". En agissant ainsi, Özal souhaite priver Demirel et son parti d'un instrument de manœuvre politique.

Cependant, l'ancien député de l'AP Aydin Menderes, fils du premier ministre exécuté par pendaison, a dit que ceci n'était qu'une manœuvre destinée à duper le public. Il ne considère pas l'acte d'Özal comme suffisant et exige des excuses officielles à sa mère et à lui-même par le Président de la République, et que son père soit enterré lors de funérailles nationales. M. Menderes, proche du mouvement de Demirel, a dit qu'il ne pouvait permettre à Özal de faire usage du nom de son père à l'avantage de l'ANAP.

12 DIRIGEANTS DU TSIP CONDAMNÉS

Alors que les leaders des anciens partis politiques sont autorisés à participer de nouveau à la vie politique, 12 dirigeants du *Parti socialiste ouvrier de Turquie (TSIP)* ont été condamnés par un tribunal militaire, le 14 mai 1987 à Istanbul, à des peines de prison allant jusqu'à 8 ans et 10 mois. Cagatay Anadolu, Veli Gürcan, Nurettin Bayram, Bahri Gedik, Ali Aktürk, Mustafa Duru, Orhan Cengiz, Cahittin Cakir, Sezin Karatekin, Yusuf Ertürk, Yelda Cengiz et Zekeriya Cayli sont accusés par le procureur militaire d'avoir pris part à des activités communistes avant le coup d'état.

LA VIOLENCE INTEGRISTE EN TURQUIE

(suite de la première page)

Tous ceux qui osaient manger, boire ou fumer dans des lieux publics pendant les heures de jeûne religieux ont été menacés et souvent harcelés par des militants islamiques.

Selon les rapports de presse, à l'Université du Centenaire de Van, de nombreux professeurs intégristes, nommés par le Conseil Supérieur de l'Enseignement (YOK) après le coup d'état militaire, endoctrinent de jeunes étudiants de l'université et les incitent à mener la "jihad" (guerre sainte) contre les infidèles. Les étudiants qui ne cèdent pas à cet endoctrinement ne peuvent passer de classe.

Le secrétaire général du SHP Fikri Saglar a déclaré que la terreur de droite de la période d'avant le coup d'état connaît un regain, déguisé comme propagation des principes de l'Islam, et a accusé la *Ligue Mondiale Islamique* (Rabitat-ul Islam-ul Alem) d'instigation de la violence religieuse en Turquie.

REMERCIEMENTS DE LA RABITAT A EVREN

Le secrétaire général-adjoint de la Ligue Mondiale Islamique (Rabitat), Emin Akil Attas, pendant son séjour à Istanbul à l'occasion du congrès des banquiers islamiques, a dit que son organisation était très reconnaissante envers le général Evren pour sa position ferme face aux critiques de la presse turque sur l'influence de la Rabitat en Turquie.

Selon le quotidien *Cumhuriyet* du 4 mai 1987, Attas a déclaré: "Récemment, les journaux gauchistes et communistes ont lancé une campagne contre les relations entre le gouvernement turc et la Rabitat. Mais le général Evren a défendu cette relation et déclaré que si nécessaire, il pourrait conclure un nouvel accord avec

la Rabitat. A cette conférence de presse, M. Evren a attiré l'attention sur les activités des églises chrétiennes et des organisations communistes en Turquie, mais la presse turque n'a pas donné écho à ces activités. La position d'Evren en ce qui concerne la Rabitat est très appréciable pour nous."

L'INTEGRISME DOMINE LES AFFAIRES

Tandis que le gouvernement turc introduisait sa demande d'adhésion aux Communautés Européennes, de nombreux observateurs, considérant les concessions faites par Özal à l'intégrisme saoudien, avaient exprimé des doutes quant à la sincérité de cette demande hâtive. Des rumeurs ont couru que Özal avait introduit cette demande à la hâte, malgré qu'il connaissait toutes les obstructions possibles, parce qu'il espère que la Turquie, étant pays musulman, serait forcée de rechercher une coopération plus étroite avec le monde islamique dans le cas où elle serait refusée par la CEE. (*Info-Türk*, avril 1987).

De fait, le Congrès de l'*Union de des Chambres de Commerce et d'Industrie et des Bourses de Turquie (TOBB)*, tenu le 23 mai 1987, a montré une fois de plus que la majorité des hommes d'affaires turcs sont attachés au monde islamique, et que cette organisation est l'un des champs de bataille principaux de l'intégrisme saoudien en Turquie.

L'événement le plus spectaculaire de ce congrès était la cérémonie d'ouverture, avec prières et rituels religieux. A ces cérémonies assistaient notamment quatre ministres du gouvernement, trois généraux de l'armée, le président de la Cour de Cassation ainsi que le Conseiller-adjoint de l'Organisme de Planification d'Etat.

La majorité de le Conseil d'administration de la TOBB est composée d'hommes d'affaires connus pour leurs sympathies avec la synthèse turco-islamique. Le président Ali Coskun est une figure active du *Foyer des Intellectuels (AD)*, cinquième colonne de la Rabat en Turquie.

Les concessions de la TOBB à l'intégrisme saoudien ont fait naître l'inquiétude aussi bien dans l'opposition de gauche qu'au sein d'un groupe d'hommes d'affaires qui reste attaché à l'idée d'intégration aux Communautés Européennes. Le seul représentant de ce groupe dans le Conseil d'administration, Dündar Soyer, a démissionné de cette équipe en déclarant que la TOBB a été mis au service de la campagne visant à faire retourner la Turquie dans l'obscurantisme médiéval. Il a dit également que l'organe de presse de la TOBB est rempli d'articles en faveur de l'intégrisme saoudien.

LE CHEF DES LOUPS GRIS EN EUROPE

Un des principaux promoteurs de la Synthèse Turco-Islamique, l'ex-colonel Alparslan Türkeş, en dépit de sa condamnation pour actes de violence d'extrême-droite antérieurs au coup d'état militaire de 1980, a été autorisé par le gouvernement à aller en Europe.

Accueilli par des milliers de *Loups Gris* à Francfort (FRG), Türkeş a assisté à la 10ème grand Congrès de la *Türk-Federasyon*, tenu le 6 mai à Hamm. Cette fédération groupe toutes les organisations immigrées turco-islamiques en Europe, considérée comme responsable de nombreux actes de violence, est accusée d'implication dans l'attentat contre le pape en 1981.

Avant et pendant le congrès, des centaines de groupes anti-fascistes turcs et allemands ont organisé des manifestations de protestation devant l'entrée de la salle de congrès, et appelé les autorités allemandes à interdire ce meeting.

S'adressant au congrès, Türkeş a déclaré que malgré l'interdiction du *Parti de l'Action Nationaliste (MHP)* et l'arrestation de ce leader, la "synthèse turco-islamique" a été victorieuse et est maintenant adoptée par l'Etat. "Tôt ou tard nous serons au pouvoir, parce que notre cause est juste", a-t-il dit.

Türkeş soutient maintenant le *Parti Nationaliste du Travail (MCP)* en Turquie. Au dernier congrès de ce parti, tenu le 19 avril 1987, Türkeş a fait élire un intégriste reconnu, Abdülkerim Dogru, à la présidence du parti dans le but de rallier des islamistes à son mouvement. Depuis que Türkeş est privé du droit d'être membre d'un parti politique, son fils Tugrul Türkeş a été élu dans le Conseil d'administration du MCP.

PORTER DES ARMES A FEU POUR ETRE LIBRE

Le premier ministre Özal a annoncé le 17 mai 1987 que le port des armes à feu va être rendu libre par un nouveau décret: "Porter des armes est une passion pour beaucoup de gens dans notre pays. Les criminels portent déjà des armes à feu, pourquoi privons nous les citoyens honnêtes de la même possibilité? Par ailleurs, l'Etat pourra disposer d'un nouveau revenu, en percevant une taxe en échange de la livraison du permis," a-t-il déclaré.

L'opposition, ayant en mémoire le fait que plus de cinq mille citoyens sont mort dans des conflits armés avant le coup d'état de 1980, accuse le gouvernement de ramener l'insécurité et la violence dans le pays.

Le journaliste Ugur Mumcu, connu pour ses recherches sur la contrebande d'armes et ses relations avec le terrorisme, a affirmé que le gouvernement, par cette démarche, a pour but d'armer les militants intégristes. (*Cumhuriyet*, 21 mai 1987).

L'assassinat d'un jeune étudiant d'université par les *Gardiens de l'Islam* à Van augmente l'inquiétude de l'opposition, face à ce nouveau projet du gouvernement.

CONFRONTATIONS ARMEES AU KURDISTAN

Après la mort de trois officiers et de dix soldats, tués par la guérilla kurde à Semdinli, les troupes turques ont lancé une "chasse aux séparatistes" dans la région des troubles, près de la frontière entre l'Iran et l'Irak, où la guérilla avait frappé. Le commandant de la force terrestre Necdet Ozturun s'est rendu à Hakkari pour organiser cette nouvelle opération. Bien que de nouvelles troupes aient été déployées dans la région, les militants kurdes continuent de frapper les positions armées.

1.5, à Gercus (Mardin), un lieutenant est tué et deux soldats blessés quand leur véhicule touche une mine posée par la guérilla. Le même jour, à Semdinli, 13 paysans qui collaboraient avec l'armée sont kidnappés par des militants kurdes.

5.5, à Pülümür (Tunceli), la guérilla kurde a tué deux paysans suspectés de collaboration avec l'armée.

6.5, à Geyiksu (Tunceli), la guérilla kurde a tué un autre paysan pro-gouvernemental.

10.5, dans le village d'Uzunköy (Adiyaman), des militants kurdes ont tué l'ancien du village pour collaboration avec l'armée.

19.5, dans le village de Gümüşgün (Tunceli), un professeur est exécuté par la guérilla kurde pour avoir dénoncé leurs camarades.

21.5, à Palu (Elazig), une confrontation armée entre un groupe kurde et les forces de sécurité se solde par la mort de cinq militants et d'un policier.

22.5, la guérilla kurde effectue un raid au village de Yolcati (Diyarbakir), exécute un professeur et l'imam (chef religieux) pour leur collaboration avec l'armée.

26.5, dans le village de Serefli (Adiyaman), cinq militants kurdes sont tués au cours d'une embuscade par les forces de sécurité.

27.5, dans le village de Körpas (Midyat), un instituteur est tué des militants kurdes.

LA POPULATION D'UN VILLAGE PASSEE A TABAC

La terreur d'Etat organisée dans les provinces de l'Est, sous le prétexte de poursuite des "groupes séparatistes", a atteint des proportions insupportables. La population du village de Güzelöz, dans le district de Gercüs de la province de Mardin, a révélé dans une pétition commune adressée au Président du parti social démocrate populiste, que les forces de sécurité ont effectué un raid sur leur village les 9 et 10 avril et passé à tabac toute la population adulte, dans le but d'obtenir des informations sur les cachettes de la guérilla.

Durant les investigations menées par les députés, les villageois ont raconté les faits suivants :

"Dans l'après-midi du 9 avril, les gendarmes sont entrés dans notre village et ont rassemblé tous les hommes dans le jardin de l'école. Ensuite, ils en ont emmené 12 à la gendarmerie à Ulas. Après avoir été complètement déshabillés, ceux-ci ont été passés à tabac jusqu'à 3 heures du matin par les gendarmes.

"Le jour suivant, après qu'ils aient été relâchés, environ 500 gendarmes ont organisé un raid contre le village. Pendant que toute la population du village était rassemblée à nouveau dans le jardin de l'école, les gendarmes fouillaient toutes les maisons du village. Comme ils n'avaient rien trouvé qui ait un rapport avec les militants kurdes, ils relâchèrent les femmes, mais battirent un par un tous les hommes rassemblés dans le jardin. Ces brutalités continuèrent jusqu'à 3 heures de l'après-midi. Pendant le passage à tabac, ils déshabillèrent complètement un homme et l'exhibèrent par la fenêtre devant toutes les femmes. Ils ont aussi torturé quatre enfants en leur donnant des chocs électriques dans la bouche pour obtenir des informations sur les militants recherchés. Comme leurs bouches saignaient, nous avons dû emmener ces enfants à un hôpital à Batman, après que la razzia était finie."

UN NOUVEAU PROCES CONTRE LE PKK

Le procureur de Diyarbakir a ouvert le 29 avril 1987 un nouveau procès politique contre 30 membres du parti du travail du Kurdistan (PKK). Accusés d'actions de guérilla, quatre des accusés risquent la peine capitale, et les autres des peines de prison.

PRESSIONS SUR LES CELEBRATIONS DU 1er MAI

A cause des restrictions concernant les rassemblements, les travailleurs de Turquie n'ont pas pu fêter le premier mai en plein air comme leurs camarades dans les autres pays. Depuis 1978, les célébrations du premier mai ont été interdites, et la junte militaire a franchi un pas de plus en décrétant que le premier mai n'était plus un jour de fête.

Les forces de sécurité ont renforcé leurs patrouilles dans les grandes villes le 30 avril et le premier mai dans le but de briser toute tentative des groupes d'organiser des actions du premier mai dans la rue. Quelques groupes qui tentaient de distribuer des tracts ou de coller des affiches ont été arrêtés par la police.

Le SHP a organisé une fête du premier mai à l'intérieur, dans la ville industrielle d'Izmir. Une autre célébration à l'intérieur, organisée par le SHP à Istanbul, a été annulée au dernier moment par le Président du parti İnönü, pour la raison que des militants d'extrême-gauche auraient pu s'y infiltrer.

Quant à la Confédération des syndicats de Turquie (Türk-İs), elle a organisé un rassemblement de masse le 10 mai 1987 à Izmit pour manifester leur solidarité avec les travailleurs en grève. Environ 35 mille travailleurs participant au rassemblement ont scandé des slogans contre la politique du gouvernement.

D'autre part, environ 600 ouvriers des Industries Automotives de Turquie (TOE) à Gebze, 42 ouvriers d'une mine de charbon à Kütahya et 6 travailleurs de la

UN ANIMATEUR DES ATELIERS DU SOLEIL AGRESSE PAR 3 INDIVIDUS RACISTES

Un des animateurs principaux des Ateliers du Soleil, M. Mohammed Boubker, régent de nationalité belge, a été agressé le 2 juin 1987, à 22h., à l'entrée de la Station de métro Madou, par trois individus. Cette agression a été commise dans une intention purement raciste, car les trois individus, avant d'attaquer M. Boubker, l'ont interpellé en ces termes: "Eh, mèteque, tu vas prendre le métro, il vaut mieux que tu prennes un chameau."

Le plus regrettable dans cette affaire, c'est que cette agression se produit juste après la décision de la Commune de Saint-Josse de mettre sur le terrain des corps de police assurant la sécurité des habitants. Ces mesures ont été présentées au public comme un moyen en vue "d'enrayer la montée de la délinquance étrangère." Or, cet acte raciste montre une lois de plus que les individus racistes, probablement membres des organisations d'extrême-droite, mettent en danger la sécurité des citoyens d'origine étrangère.

D'autre part, certains milieux et médias, dans le but de justifier la discrimination vis-à-vis des citoyens non-belges, présentent la naturalisation comme le seul moyen d'obtenir les droits égaux. Or, l'acte raciste dont a été victime M. Boubker met en évidence que cet argument n'est pas justifié dans la pratique quotidienne.

NETAS ont entamé des grèves de la faim en mai pour protester contre les bas salaires et les licenciements.

La police a emprisonné 10 des grévistes de la faim à Gebze.

ENDOCTRINEMENT DANS LES UNIVERSITES

Le Conseil National de Sécurité (MGK) a lancé une nouvelle campagne d'endoctrinement dans les universités en organisant une série de conférences sur "Les menaces extérieures, la terreur et anarchie." La première de ces conférences a été donnée à l'Université d'Istanbul le 4 mai 1987, et tous les professeurs étaient obligés d'y assister.

Après le discours d'ouverture du recteur, deux lieutenant-colonels du Quartier Général et un chef de haut rang de la police ont fait des allocutions dans leurs domaines respectifs.

Les orateurs ont déclaré que la Turquie est entourée par des forces hostiles, parmi lesquelles la Grèce revendique l'Anatolie occidentale, la Bulgarie les territoires du nord-ouest et les "séparatistes" l'Anatolie orientale, et que l'Union soviétique concentre ses troupes à la frontière turque à l'Est. Ils ont également accusé la Syrie de soutenir les forces "séparatistes".

"Les guerres classiques ont été remplacées à notre époque par la guerre froide," a dit le lieutenant-colonel Turgut Erol. "Dans la guerre froide les forces étrangères hostiles cherchent à provoquer la terreur et l'anarchie en Turquie."

Le chef de police Yavuz Kizilgöl a déclaré que toutes sortes d'organisations clandestines infiltraient de nouveau les universités et a demandé aux professeurs d'é-

duquer les étudiants de façon à ne pas tomber dans le piège des forces hostiles.

Le secrétaire général de l'Association des professeurs d'université a accusé l'administration de l'université de céder aux pressions des militaires en organisant ces conférences.

ACTIONS ETUDIANTES ET ARRESTATIONS

L'agitation dans les universités turques augmente, avec de nouvelles actions de protestation contre la discipline de type militaire, et les arrestations massives menées de façon systématique par la police.

Pour la première fois depuis le coup militaire de 1980, des étudiants de l'Université Egécenne et de l'Université du 9 Septembre à Izmir ont organisé le 16 mai 1987 un meeting en plein air pour protester contre les décisions anti-démocratiques et pratiques du Conseil Supérieur de l'Éducation (YOK). Le gouverneur d'Izmir a autorisé ce meeting à la condition de ne pas lancer de slogans à connotation politique.

Pendant le meeting, les étudiants ont également protesté contre l'assassinat d'un étudiant d'université par des intégristes à Van. La police a emprisonné six étudiants accusés de lancer des slogans interdits.

Le même jour à Ankara, un groupe d'étudiants universitaires a entamé une longue marche vers Samsun, mais ont été forcés de stopper leur action sous la pression de la police.

Le 18 mai, des étudiants d'universités d'Istanbul, Bursa et Gaziantep ont organisé différentes actions de protestations. La police a emprisonné 72 étudiants au total.

Le 13 mai à Ankara, un étudiant de dernière année s'est enchaîné à la statue d'Atatürk sur le campus pour protester contre les frais d'université. La police, après avoir coupé la chaîne, l'a emmené en poste de police.

Par ailleurs, les procès des étudiants universitaires inculpés pour les actions de protestations d'avril ont débuté devant les cours de sécurité de l'état d'Istanbul, Ankara et Izmir.

A Istanbul, 63 étudiants dont 31 en état d'arrestation risquent des peines de prison pouvant aller jusqu'à 3 ans. Les étudiants arrêtés ont été emmenés au tribunal enchaînés.

Le nombre d'étudiants inculpés se monte à 242 à Ankara et 18 à Izmir.

Durant le procès à la cour de sécurité de l'état d'Ankara les étudiants et leurs avocats ont affirmé que tous les détenus avaient été torturés par la police pendant leurs interrogatoires.

PERSECUTIONS DES MASS MEDIA

4.5, à Pervari, le journaliste Ali Bilgili est arrêté pour avoir photographié un étudiant battu par son professeur.

7.5, à Istanbul, deux responsables de la revue mensuelle *Ilk Adim*, Hakan Gülay et Kemal Kök, sont inculpés par le procureur de la Cour de Sécurité de l'Etat pour propagande communiste. Ils risquent des peines de prison jusqu'à 20 ans chacun. Le même jour, l'auteur Kemal Öztürk et l'éditeur Cemal Sen ont été inculpés sur la même accusation.

15.5, à Ankara, des responsables de la revue *Abece*, Ali Bozkurt, Nazim Bayata et Hasan Ünel ont été inculpés par le procureur de la Cour de Sécurité de l'Etat pour avoir publié des articles faisant l'éloge du premier mai. Ils risquent des peines de prison jusqu'à un an.

Le même jour, le procureur d'Istanbul a ouvert une procédure contre l'écrivain Hasan Kifayet pour ses articles sur les officiers turcs dans les bases américaines, parus dans le journal *Çagdas*. Il est accusé de calomnie à l'encontre d'officiers turcs.

16.5, à Istanbul, l'éditeur responsable du périodique *Gökyüzü*, M. Ender Helvacioğlu, est poursuivi devant une cour criminelle pour avoir organisé des rencontres non autorisées avec les lecteurs de la revue.

21.5, à Erzincan, deux hommes d'affaire, Mümtaz Avcı et Bekir Yalçın, ont été inculpés de propagande communiste pour avoir transformé la lettre "S" en marteau et faucille dans une publicité commerciale.

27.5, le procès de deux journalistes de l'hebdomadaire *2000'e Dogru*, M Dogu Perinek et Mme Fatma Yazıcı, a débuté devant la cour criminelle d'Istanbul pour un article sur "la guerre nucléaire et le socialisme".

29.5, à Istanbul, le périodique *Vardiya* a été confisqué sur l'ordre de la Cour de Sécurité de l'Etat pour certains articles faisant l'éloge du premier mai.

3500 LIVRES CONFISQUES

Le 1er Mai la police a effectué un raid dans une librairie d'Ankara. Elle a confisqué 3.500 publications et emprisonné trois libraires, Beyhan Senol, Suat Tekeli et Vahit Aras, pour vente de publications interdites.

LE DR. ISMAIL BESIKCI RELACHE

Le sociologue renommé turc le Dr. Ismail Besikci, après avoir été emprisonné pendant six ans, a été relâché le 25 mai 1987 de la prison de Gaziantep. Le Dr. Besikci, après avoir purgé une autre peine de prison pour avoir défendu les droits nationaux du peuple kurde, avait été arrêté de nouveau le 19 juin 1981 par un tribunal militaire pour avoir critiqué le régime turc dans une lettre qu'il avait envoyée de prison à l'Union des Ecrivains en Suisse.

Au cours de sa carrière académique le Dr. Besikci a été arrêté et condamné trois fois pour ses positions anti-conformistes et est resté en prison pendant dix ans et dix jours au total.

Après sa libération, le Dr. Besikci a déclaré qu'il ne renierait jamais ses opinions et qu'il continuera à critiquer la politique de répression contre les Kurdes.

INTERDICTION DES MEDECINS ANTI-NUCLEAIRES

Les activités d'un groupe intitulé "les médecins contre la guerre nucléaire" ont été interdites le 25 mai 1987, pour la raison que cette question est réservée aux experts.

La police a écrit au groupe de 53 médecins, fondé cette année, que les initiatives individuelles sur le sujet pourraient alarmer le public. La question est du ressort de l'Autorité de l'Energie Atomique et du Département de la Défense Civile du Ministère.

QUE RESTE-T-IL DU REGIME MILITAIRE ?

La Turquie est maintenant candidat membre à part entière des Communautés Européennes, et le ministre turc des affaires étrangères Vahit Halefoglu, dans sa déclaration à l'assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe le 6 mai 1987, a essayé de justifier la demande turque d'adhésion en ces termes: "Le gouvernement turc, tout au long du processus de démocratisation, a fait des démarches énergiques en vue de réinstaurer les institutions démocratiques fondamentales de la démocratie parlementaire, ainsi que pour la protection et la promotion des libertés et des droits de l'homme. Depuis 1983, d'importants progrès ont été accomplis dans l'approfondissement de la démocratie parlementaire et le respect des droits de l'homme."

En fait, certaines démarches ont été faites depuis 1983, et la levée de la loi martiale dans toute la Turquie ainsi que la tentative de réintégrer d'anciens dirigeants politiques dans la vie politique sont des exemples récents de ce processus.

Mais il est aussi un fait indéniable que tous ces changements ont été obtenus sous la pression d'institutions démocratiques internationales, telles que le Conseil de l'Europe, le Parlement Européen, l'Organisation Internationale du Travail et la Confédération Européenne des Syndicats.

De toute façon ce qui a été accompli est minime et très loin de transformer la Turquie en une véritable démocratie européenne, si on prend en considération tout ce qui subsiste du régime militaire :

- Les pouvoirs présidentiels excessifs du général Kenan Evren, qui était le chef de la junte militaire de la période 1980-83, et qui a été automatiquement nommé "président de la république" avec l'adoption de la constitution de 1982.
- Les pouvoirs extra-parlementaires et extra-gouvernementaux du Conseil National de Sécurité (MGK), composé de chefs militaires et de certains ministres, où les militaires ont la majorité absolue sur les membres du gouvernement et dont les directives concernant les questions de sécurité intérieure et extérieure lient de façon absolue le gouvernement.
- Le pouvoir consultatif du Conseil Présidentiel des quatre anciens chefs militaires, qui étaient membres de la junte militaire pendant la période 1980-83.
- Les dispositions constitutionnelles empêchant les suppressions ou modifications des lois ou décrets adoptés par la junte militaire ou l'Assemblée consultative des militaires.
- Les dispositions constitutionnelles d'après lesquelles ni les membres de la junte, ni les membres du gouvernement militaire ou de l'Assemblée consultative ne peuvent être tenus responsables de leurs décisions ou actes pour la période 1980-83.
- Les pouvoirs excessifs du Conseil de Contrôle de l'Etat, directement attaché au président de la république, qui maintient toutes les institutions publiques ainsi que les associations et syndicats sous un contrôle constant de l'Etat.
- L'interdiction des partis politiques qui avaient été dissous après le coup d'état.
- Le nouveau code sur les partis politiques qui interdit la fondation de nouveaux partis politiques basés sur des critères de classe sociale, de langue ou d'ethnie.
- L'interdiction des milliers d'associations qui ont été dissoutes par la junte militaire.
- L'interdiction de la Confédération des Syndicats Progressistes de Turquie (DISK).
- Le nouveau code sur les syndicats, les conventions collectives et les grèves, qui rendent impossibles de mener des grèves dans de nombreux secteurs de l'économie.
- Le Conseil Supérieur d'Arbitrage (YHK) qui, dans de nombreux secteurs économiques où les grèves sont interdites, impose pour les travailleurs les conditions de travail et les salaires souhaités par les employeurs.
- Le Conseil Supérieur de l'Education (YOK), attaché directement au "président de la république", qui a transformé toutes les universités et institutions d'enseignement supérieur en casernes militaires.
- Le nouveau code sur la presse et les médias audiovisuels, qui oblige les éditeurs ainsi que les directeurs de théâtres et de cinémas à l'autocensure.
- Le nouveau code sur les rassemblements et manifestations, qui rend à peu près impossible d'organiser des meetings et des manifestations ayant pour but la revendication de droits.
- La pratique consistant à priver les opposants aux régimes à l'étranger de leur citoyenneté.
- Les procès politiques devant des tribunaux militaires ou des cours de la sécurité de l'état.
- La torture et les mauvais traitements.

240.000 PRISONNIERS EN SEPT ANS

L'Association des Droits de l'Homme de Turquie (IHD), fondée l'année passée, a annoncé dans un rapport soumis à son premier congrès, tenu en juin 1987, qu'au moins 240.000 personnes ont été détenues pendant la période de 7 ans ayant suivi le coup d'état de 1980, et que presque la totalité d'entre eux ont été soumis à la torture ou à de mauvais traitements pendant leurs interrogatoires aux postes de polices ou dans les prisons militaires.

L'IHD a déclaré également que 169 de ces détenus ont été tués sous la torture, mais les autorités prétendent qu'ils se sont suicidés ou qu'ils ont été tués pendant une tentative d'évasion.

PROCES POLITIQUE DE MASSE DEVANT LES TRIBUNAUX MILITAIRES

Malgré la levée de la loi martiale, beaucoup de procès politiques de masse, ouverts sous la juridiction militaire, sont toujours en cours devant les tribunaux de la loi martiale. L'hebdomadaire *Yeni Gündem* du 10 Mai 1987 a publié le tableau suivant des principaux procès toujours maintenus par les militaires:

Nom des procès	Date d'ouverture	Nombre d'accusés	Nombre de sous arrêts
DEV-YOL (Fatsa)	1980	814	116
DEV-SOL (Istanbul)	1980	1,374	169
MLSPB (Istanbul)	1981	335	94
DEV-YOL (Adana)	1980	300	36
TIKKO-3 (Istanbul)	1981	378	32
EYLEM BIRLIGI (Istanbul)	1980	197	41
DEV-YOL (Ankara)	1980	760	85

Les procès de centaines de militants kurdes, arrêtés depuis 1980 et jugés par des tribunaux militaires à Diyarbakir, Adana, Elazig et Malatya, devraient s'ajouter à cette liste.

9 PROVINCES MISES EN ETAT D'URGENCE

Le 20 mai 1980, l'Assemblée Nationale, sur proposition du gouvernement, a décidé la levée de la loi martiale dans quatre provinces du Kurdistan turc à partir du 19 juillet 1987. En conséquence, le régime de la loi martiale, proclamé dans certaines provinces à la fin de l'année 1979, et étendu après le coup d'état militaire de 1980 à toute la Turquie, prendra fin après avoir été en vigueur pendant huit ans et demi.

Cependant, neuf provinces du pays: Istanbul, Bingöl, Elazığ, Tunceli, Van, Diyarbakır, Hakkari, Mardin et Siirt, seront soumises pendant quatre mois à un au-

tre régime exceptionnel: l'état d'urgence. Dans les provinces sous état d'urgence, les gouverneurs peuvent faire usage de tous les pouvoirs exceptionnels propres à la loi martiale, tels que l'application de la censure à la presse, l'interdiction des meetings, des conventions collectives et des grèves, ainsi que le recours à l'usage de troupes militaires pour briser les rassemblements.

Selon le quotidien *Cumhuriyet* du 18 mai 1987, depuis l'institution du régime "démocratique" en Turquie en 1960, sur une période de 27 ans, dix-huit ans se sont passés sous la loi martiale, tandis que les militaires ne se sont retirés dans leurs casernes que pendant neuf ans.

LES POUVOIRS DE LA DELEGATION TURQUE CONTESTES AU CONSEIL DE L'EUROPE

Alors que la demande d'adhésion de la Turquie est étudiée par la Commission des Communautés Européennes, le régime turc actuel a fait une fois de plus, mais de façon indirecte, l'objet de débats parlementaires au sein du Conseil de l'Europe au début de mai 1987, à cause de la contestation concernant les pouvoirs de la délégation turque.

L'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe a d'abord ratifié les pouvoirs des diverses délégations, à l'exception de ceux de la délégation cypriste, contestée par M. Juna de Arespachochaga avec comme motif que cette délégation ne représente qu'une partie de la population de l'île. A son côté, le député britannique Lord Hughes a contesté le pouvoir de la délégation turque avec comme motif qu'elle n'est pas représentative.

Cette contestation a donné aux parlementaires l'occasion de débattre à nouveau de la question du régime turc. Se référant à ses rapports antérieurs sur les pouvoirs contestés de la délégation turque, concluant à la validité de ces pouvoirs, la Commission, par 10 voix contre 4 et 1 abstention, a proposé à l'Assemblée de valider les pouvoirs des représentants turcs pour sa 39e Session ordinaire.

Après avoir reçu l'avis de la Commission du Règlement, l'Assemblée a débattu une fois de plus sur la situation des droits de l'homme en Turquie.

Le porte-parole du Groupe socialiste M. Linster: "Certes, la démocratisation véritable et en profondeur de la vie politique, sociale et culturelle en Turquie n'a pas progressé aussi vite que nous le souhaitons. Tous les citoyens n'ont pas encore en Turquie le droit de participer pleinement à la vie politique. Il se déroule toujours en Turquie des procès de masse. Les dirigeants de la DISK sont toujours poursuivis, voire emprisonnés. Si la torture n'est plus officiellement en vigueur dans les prisons, elle sévit, en revanche, dans les postes de police. Je pourrais continuer cette liste: mais je me bornerai à souligner que les très sérieuses réserves émises par le Gouvernement turc en ce qui concerne le droit de recours individuel ne sont pas de nature à apaiser ceux qui estiment, comme nous que les progrès démocratiques en Turquie sont vraiment trop lents et trop insuffisants. Mais tout cela, était encore plus vrai au cours des années écoulées, lorsque cette Assemblée a validé les pouvoirs de la délégation turque. Elle

les a validés précisément pour encourager le Gouvernement turc à progresser davantage dans la voie de la démocratisation de ses institutions. Notre Assemblée a voulu contribuer à venir en aide à tous ceux qui, en Turquie, ne jouissent pas encore pleinement des droits et des libertés qui, pour nous, sont naturels. Pour intensifier ce processus, et uniquement pour cette raison, nous voterons en faveur de la validation des pouvoirs de la délégation turque."

Le porte-parole du Groupe communiste M. Bordu: "Notre groupe a voté, hier, en commission en faveur des pouvoirs de la délégation de Chypre et contre les pouvoirs de la délégation de la Turquie. En effet, nous ne pouvons pas, d'un côté sanctionner les victimes de la situation et, de l'autre, encourager ceux qui ont transgressé le droit."

Après ces interventions, l'Assemblée a validé successivement les pouvoirs des délégations de Chypre et de Turquie.

Au cours de la séance du mercredi 6 mai, M. Vahit Halefoglu, Président en exercice du Comité des Ministres européens, a abusé une fois de plus son titre provisoire, pour tromper une fois de plus les représentants des parlements européens.

Suite à cette déclaration, les parlementaires ont posé à M. Halefoglu les questions suivantes:

M. Elmquist: "Si les Ministres ou leurs Délégués ont examiné la déclaration du Gouvernement turc du 28 janvier 1987 concernant le droit de recours individuel devant la Commission européenne des Droits de l'Homme, ou si cet examen aura lieu au cours de la réunion du Comité des Ministres le 7 mai. La Turquie a formulé cinq réserves. Combien d'Etats membres ont écrit au Secrétaire Général pour s'en préoccuper?"

M. Budtz: "Comment le Comité des Ministres s'assurera que les droits de l'homme et la liberté politique, par exemple par rapport aux syndicats, sont introduits en Turquie?"

M. Declercq a posé également une série de questions en ce qui concerne le respect des droits de l'Homme.

En réponse, M. Halefoglu a affirmé que les critiques seraient non-fondées et qu'en raison de l'évolution constatée en Turquie, le Comité des Ministres n'a plus désormais à s'occuper de "la situation en Turquie!"